



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.15/178/Corr.1
1 juin 2004

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS ET
FRANÇAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

**ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES
DANGEREUSES PAR ROUTE (ADR)**

Projet d'amendements aux annexes A et B de l'ADR

Rectificatif 1

Les corrections suivantes doivent être effectuées dans le document TRANS/WP.15/178.

PARTIE 1

- 1.8.1.1 Remplacer l'amendement selon TRANS/WP.15/178 par le suivant:
"Modifier la fin de la première phrase comme suit: "...sont respectées, y compris, conformément au 1.10.1.5, celles relatives aux mesures de sûreté."".
- 1.10.1.1 Correction sans objet en français.
- 1.10.3.2.2 c) Correction sans objet en français.
- 1.10.3.2.2 d) Au troisième alinéa, insérer "intermédiaire" après "temporaire".

PARTIE 2

- 2.2.2.1.6 c) Dans le NOTA, remplacer "peut" par "doit" dans la dernière phrase.
- 2.2.41.1.12 Correction sans objet en français.
- 2.2.52.1.7 Correction sans objet en français.
- 2.2.7.1.2 f) Remplacer "la limite définie au 2.2.7.2" par "la limite visée dans la définition de "contamination" au 2.2.7.2".

PARTIE 3**Tableau A**

No ONU	Colonne	Correction
0331 et 0332	20	Ajouter "1.5D"
1081	14	Ajouter "FL"
	20	Ajouter "239"
1374	14	Ajouter "AT"
	20	Ajouter "40"
1383	14	Ajouter "AT"
	20	Ajouter "43"
1389, 1391, 1392, 1420, 1421 et 1422	20	Remplacer "X423" par "X323"
1402 (GEI)	14	Ajouter "AT"
	20	Ajouter "X423"
1697	8	Remplacer "P001" par "P002"
1741	14	Ajouter "AT"
	20	Ajouter "268"
1854 et 2008 (GEI)	14	Ajouter "AT"
	20	Ajouter "43"
2192 et 2534	14	Ajouter "FL"
	20	Ajouter "263"
2626	10	Ajouter "T4"
	11	Ajouter "TP1"
2881 (GEI)	14	Ajouter "AT"
	20	Ajouter "43"

No ONU	Colonne	Correction
2900	20	Ajouter "606"
2930 (GEI)	14	Ajouter "AT"
	20	Ajouter "664"
3200	14	Ajouter "AT"
	20	Ajouter "43"
3242	14	Ajouter "AT"
	20	Ajouter "40"
3254	14	Ajouter "AT"
	20	Ajouter "333"

Dans l'approche rationalisée pour l'affectation des instructions de transport en citernes aux matières transportées en état solide:

- Matières de la classe 5.1, groupe d'emballage II: supprimer le No ONU 2626;
- Matières de la classe 8, groupe d'emballage I: pour le No ONU 2430, remplacer "T1" par "T6";

PARTIE 4

4.1.1.19.6 Dans le tableau, pour le No ONU 2348, ajouter "isomères purs et mélange isomérique" dans la colonne (2b).

4.1.4.1 **P002** Dans la disposition spéciale RR5, ajouter "générales" après "dispositions".

P620 Supprimer l'amendement à l'alinéa a) iii) qui consiste à ajouter "fragiles" après "récipients primaires".

P903 Insérer "égale ou" après "masse brute" dans la première phrase.

4.1.6.2 Remplacer "masse poreuse" par "matière poreuse".

PARTIE 5

5.3.2.3.1 Ajouter un nouveau paragraphe à la fin avec la teneur suivante:
"Pour les matières de la classe 1, le code de classification selon la colonne (3b) du Tableau A du chapitre 3.2 sera utilisé comme numéro d'identification du danger. Le code de classification se compose :

- du numéro de la division selon 2.2.1.1.5, et
- de la lettre du groupe de compatibilité selon 2.2.1.1.6".

5.4.1.1.6.2 Dans les exemples, remplacer "No ONU 1098" par "UN 1098" (deux fois).

PARTIE 6

6.2.1.1.2 Remplacer l'amendement selon TRANS/WP.15/178 par le suivant:
"À l'alinéa b), remplacer "masse" par "matière poreuse".

- 6.2.1.7.2 j) et k) Supprimer l'amendement qui consiste à remplacer "matière poreuse" par "masse poreuse".
- 6.2.2 Dans le tableau des normes à ajouter sous "pour la conception et la fabrication", dans le titre de la norme EN 13293:2002, remplacer "au manganèse normalisé, de capacité en eau pour gaz comprimés" par "au carbone manganèse normalisé, de capacité en eau jusqu'à 0,5 litre pour gaz comprimés".
- 6.2.5.1.2 Remplacer "dispositifs de décomposition" par "dispositifs de décompression" dans la première phrase.
- 6.2.5.8.2 k) et l) Supprimer l'amendement qui consiste à remplacer "matière poreuse" par "masse poreuse".
- 6.5.4.3.5 Dans le deuxième paragraphe après les tirets, supprimer "ou moyenne".
- Dans le dernier paragraphe, remplacer "emballages" par "GRV" et supprimer "ou moyenne".
- 6.5.4.3.6 Ajouter "qui ont satisfait à l'épreuve définie au 6.5.4.3.5" après "définis au 6.5.4.3.5".
- 6.8.3.5.3, 6.8.3.5.6 b)
et 6.8.3.5.12 Correction sans objet en français.
- 6.8.3.6 Correction sans objet en français.
- 6.9 et 6.10 Remplacer "Dans le NOTA sous le titre, supprimer "certifiés"." par "Dans le NOTA sous le titre, supprimer "certifiés" et ajouter "autres que les CGEM "UN"," avant "voir chapitre 6.8.".
